



Parlement francophone bruxellois

034885



REÇU LE 05 DEC. 2022

**Question orale de Mme Nicole BOMELE NKETO, députée DéFI, à Mme Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente chargée de la Promotion de la Santé, des Familles, du Budget et de la Fonction publique et à M. Alain MARON, Ministre chargé de l'Action sociale et de la Santé.**

**Concerne** : uivi apporté par la COCOF à la stratégie interfédérale 2022-2028 pour une génération sans tabac

Madame, Monsieur la/le Ministre,

Le 23 mars 2022, la Conférence interministérielle (CIM) de la Santé, réunie en Réunion Thématique Drogues (RTD), a approuvé une stratégie interfédérale pour lutter contre certaines addictions, notamment le tabac. Au travers de cette nouvelle approche interfédérale, les ministres belges en charge de la Santé s'engagent à parvenir à une première génération sans tabac en Belgique d'ici à 2040.

Pour y parvenir, les pouvoirs publics, chacun à leur niveau, souhaitent à l'horizon 2028, diminuer la consommation quotidienne de produits du tabac à 10% de la population générale et 6% dans la tranche d'âge des 15-24 ans.

De plus, le plan interfédéral intégrera une approche de promotion de la santé pour lutter contre le tabagisme. La question de la consommation de tabac est un processus complexe, influencé par plusieurs déterminants tels que le contexte global, les systèmes sociétaux, les milieux de vie et les caractéristiques individuelles de chacun.

Enfin, une réduction de la consommation de tabac implique une action coordonnée des pouvoirs publics compétents sur ces déterminants. Ce type d'approche a été reconnu notamment en 2013 dans la déclaration d'Helsinki « health in all policies ».

Le Plan de Promotion de la Santé fixe donc dix priorités politiques, mettant l'accent sur le genre, les personnes LGBTQIA+, les usagers de drogue, les aînés, l'alimentation ou la santé mentale.

Ce plan ambitieux établit une feuille de route commune pour améliorer le bien-être des Bruxelloises et Bruxellois et lutter contre les inégalités sociales de santé.

Dès lors, Madame, Monsieur la/le Ministre, j'aimerais vous poser les questions suivantes :

- Quel sera le suivi apporté par vos services au volet "promotion de la santé" de la stratégie interfédérale ?



- En outre, une articulation sera-t-elle mise en place entre la stratégie interfédérale de lutte contre le tabac et le nouveau plan de promotion de la santé ?
- ~~Une coopération avec la Wallonie sera-t-elle envisagée quant à la mise en œuvre coordonnée dans l'espace francophone de la politique sur la lutte contre le tabagisme ?~~

Je vous remercie pour vos réponses.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Bomele Nketo'.

Nicole Bomele Nketo  
Le 5 décembre 2022